

16^e LEÇON

ÉLABORATION DE LA CONNAISSANCE :

ABSTRACTION. — COMPARAISON. — GÉNÉRALISATION

I. — ABSTRACTION

Définition. — *Abstraire, c'est considérer isolément dans un objet un de ses caractères, dans un tout un de ses éléments, dans un groupe d'états de conscience un de ces états. C'est un cas particulier de l'opération psychologique appelée dissociation.*

On fait une abstraction, quand on envisage la *substance sans les qualités* : le fer sans son poids ou sa forme, l'âme indépendamment de ses facultés ; — ou *les qualités sans la substance* : le poids du fer ou sa forme, les facultés de l'âme en elles-mêmes ; — ou encore *une qualité à part des autres* : une dimension d'un objet sans les autres dimensions, une faculté à part ; — ou enfin *l'universel en dehors de ce qui l'individualise* : concevoir l'homme sans lui donner telles qualités physiques et morales qui font de lui tel homme.

L'abstraction est une séparation purement *mentale et intellectuelle* et non *réelle* des choses : ni la substance n'existe sans les qualités, ni les qualités sans la substance, ni les qualités les unes isolées des autres, ni l'universel en soi et en dehors de l'individuel. L'abstraction ne change pas la nature des objets ; elle ne modifie que la notion que nous en avons.

Mécanisme et effets de l'abstraction. — La connaissance sensible fournit des analogues de l'abstraction et peut servir à en expliquer le mécanisme. Les sens, comme l'a fort bien dit Laromiguière, « sont des machines à abstraire. » Chaque sens, en effet, ne nous fait percevoir qu'une qualité ou quelques qualités indépendamment des autres ; regarder, c'est abstraire des formes, des mouvements ; écouter, c'est abstraire des sons. — A son tour l'imagination, en gardant l'image des objets ou des qualités perçues, se dégage de la réalité plus que les sens externes, mais s'arrête aux dimensions et aux formes, par conséquent à l'individuel. L'intelligence seule, par sa faculté d'abstraire, peut éliminer toutes les conditions individuantes et s'élever jusqu'à l'universel, qui exprime les caractères généraux d'un être. Elle remarque, par exemple, les hommes de taille et de couleur différentes, avec des penchants, des habitudes et un langage divers, ayant des sens et des facultés qui varient, non en nature, mais en degré ; elle voit dans tous la sensibilité, le mouvement, une intelligence plus ou moins développée, une volonté : elle dégage les qualités com-

munes, les dépouille de tout ce qu'elles ont d'accessoire et de variable, et avec ce qu'elles ont d'essentiel et d'invariable, elle forme l'idée abstraite et générale d'humanité.

« Lorsque l'abstraction a exercé sur une notion sa singulière puissance, cette notion se trouve absolument transformée. D'une part, elle est devenue *abstraite*, c'est-à-dire privée de réalité actuelle et de vie ; d'autre part, elle est devenue *universelle* et applicable à un grand nombre d'objets semblables. Elle a perdu sa réalité vivante, et a gagné en échange une extension qu'elle n'avait pas.

... Considérons, par exemple, la forme ronde d'une orange. Qu'est-elle avant l'abstraction ? un des points de vue de cette orange, un élément indissolublement uni à l'orange elle-même et n'existant qu'en elle. Après l'abstraction qu'est-ce ? l'idée d'une forme ronde, c'est-à-dire une idée générale, applicable non seulement à une infinité d'autres oranges, mais à une infinité d'autres objets de toute espèce de matière.

Avant l'abstraction, la forme de l'orange était sujette à toutes les modifications que l'orange elle-même pouvait subir. Elle pouvait être détruite comme l'orange et avec l'orange ; elle existait en un certain temps et en un certain lieu. Après l'abstraction l'idée de la forme ronde est devenue quelque chose d'immuable, qui n'a plus de rapport avec aucune époque ni aucun lieu déterminé...

Si, après avoir considéré la forme ronde de cette orange, je chasse de mon esprit la pensée de l'orange, pour ne garder que la notion de la forme ronde, j'ai formé une idée générale applicable à tout objet sphérique. (DE BROGLIE, *le Positivisme...*, liv. II, ch. II.)

Idee abstraite et idee concrète. — La notion obtenue par cette opération s'appelle *idée abstraite*¹. Nos moyens naturels de connaître, — sens, conscience, raison, — ne nous présentent d'abord l'idée ou la connaissance que sous sa forme *concrète*, qui est essentiellement complexe : un être ou un phénomène individuel avec ses divers attributs ; une sensation, un sentiment, une volition, avec les circonstances et les causes mises en jeu ; la fin de tel être, révélée par sa nature et ses tendances. — L'idée abstraite exprime le *genre* ou l'*espèce* à laquelle appartient cet être ou ce phénomène individuel : l'orange, sa maturation. Elle considère à part ou met en relief ce qui constitue une sensation, un sentiment, une volition ; elle dégage la notion première de fin ou le principe de finalité.

REMARQUES. — Il ne faut pas confondre : 1^o l'*idée abstraite* et l'*idée générale*. La première est le genre, la seconde est l'espèce ; toute idée générale est abstraite, mais toute idée abstraite n'est pas générale. Ainsi l'idée de la *couleur de telle orange*, de la *forme de telle poire*, sont des idées simplement abstraites ; mais les idées de *couleur*, de *forme*, et même de *couleur d'orange* ou de *forme de poire*, sont générales.

2^o Les *idées abstraites* avec les *idées des choses suprasensibles*. La forme, la couleur, le poids sont des choses sensibles, et les idées de poids, de couleur, de forme, qui considèrent des attributs séparés par la pensée de l'objet qui les possède, sont des idées abstraites.

L'idée de telle âme, l'idée de Dieu, qui désignent des êtres suprasensibles, sont des idées concrètes.

¹ Il faut remarquer que le même mot *abstraction* désigne tantôt l'opération intellectuelle et tantôt le résultat de cette opération, c'est-à-dire l'idée abstraite. Il en est de même des mots *comparaison*, *jugement*, *raisonnement*.

3^o Il ne faut pas confondre non plus les deux expressions *abstraire* et *faire abstraction de*. Ce que l'on *abstrait*, c'est ce que l'on isole pour l'examiner; ce dont on *fait abstraction*, c'est ce que l'on exclut, ce que l'on ne veut pas observer. L'un implique l'autre; car toute dissociation, tout choix est une exclusion. Pour bien juger les opinions d'une personne, il ne suffit pas de les dégager, de les *abstraire*, il faut encore *faire abstraction* des sentiments que l'on a pour elle.

Abstrait est souvent pris dans un sens défavorable, pour *difficile à saisir, à pénétrer*: un discours, un livre où les généralités dominent, sans lien avec la réalité, sont dits abstraits.

Emploi de l'abstraction. — Rien n'est plus commun que l'emploi de l'abstraction. C'est par abstraction que le juge considère dans le même individu le citoyen, le fils, l'époux, le père, le propriétaire, et les droits ou les devoirs se rapportant à chacune de ces qualités. Un médecin peut être un très bon époux et un très bon père et un fort médiocre médecin.

Les mathématiques sont appelées sciences *abstraites*, parce qu'elles poussent l'abstraction plus loin que les autres sciences: elles étudient l'étendue (géométrie), ou le nombre (arithmétique), ou le mouvement (mécanique), indépendamment de tout objet déterminé. Cependant, comme il n'y a pas de science du particulier, comme toute science se compose d'idées générales auxquelles on n'arrive que par l'abstraction, toute science est abstraite à quelque degré. La physique, la chimie, l'histoire naturelle, qui s'occupent spécialement de telles propriétés des corps, — chaleur, force, pesanteur, ou affinité, ou structure et organisation, — reposent sur des abstractions.

Maître Jacques, dans Molière, fait de l'abstraction, probablement comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, quand il dit à Harpagon: « Est-ce à votre cocher, Monsieur, ou à votre cuisinier que vous parlez? car je suis l'un et l'autre. — C'est à tous les deux. — Mais à qui des deux le premier? — Au cuisinier. — Attendez donc, s'il vous plaît. » Et maître Jacques ôte sa casaque de cocher et paraît vêtu en cuisinier. Plus loin, Harpagon lui commande de nettoyer son carrosse: « Attendez, dit maître Jacques, ceci s'adresse au cocher. » Et il remet sa casaque. (*L'Avare*, III, v.)

Le monologue d'Auguste (*Giunna*, IV, II) offre un bel exemple d'abstraction:

Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
Quoi! tu veux qu'on t'épargne et n'as rien épargné!

Plus loin (V, II), Livie dit à Émilie pour excuser Auguste:
Il l'a trop bien payé les bienfaits de ton père.
Sa mort, dont la mémoire allume ta fureur,
Fut un crime d'Octave et non de l'empereur.

Le mot de Louis XII mérite aussi d'être cité: « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. »

Degrés de l'abstraction. — Toutes les idées ne sont pas également abstraites. Avoir l'idée d'une chose ronde ou carrée, c'est un premier degré d'abstraction. Si l'on conçoit l'idée de rondeur ou de forme carrée, on a une abstraction plus élevée. Enfin si l'on a l'idée générale de forme, on atteint, dans cet ordre d'idées, l'abstraction la plus parfaite. Il y a les idées abstraites de *substance*: or, argent, âme; — de *qualité*: rond, rondeur, blanc, blancheur; de *rappports*: aller, travailler; — de *quantité*: deux, cinq.

Nécessité et rôle de l'abstraction. — Abstraire est une nécessité pour l'homme¹; son esprit ne peut embrasser à la fois et con-

¹ L'intelligence divine, qui embrasse et distingue tout d'une seule vue, n'a pas besoin d'abstraire pour voir plus nettement.

naître distinctement plusieurs objets ou plusieurs phénomènes. Aussi l'abstraction nous est-elle naturelle et familière comme l'attention, dont elle est une conséquence.

1^o Elle est la condition du langage et des idées claires et précises. Nous ne pouvons ni penser ni parler sans abstraction: à part les noms propres, les pronoms personnels et les adjectifs qui les qualifient, tous les autres mots désignent des idées abstraites. Les enfants, dès qu'ils commencent à parler, commencent à abstraire, et les mots dont ils se servent d'abord désignent déjà des notions générales. L'abstraction a pour premier résultat de mettre la connaissance claire et distincte à la place de la connaissance complexe et confuse.

2^o Elle est la condition de la généralisation, qui n'est autre chose que l'extension ou l'application d'une idée abstraite à toute une classe d'êtres ou de faits; — de la *définition*, qui part du *genre prochain*, c'est-à-dire d'une idée abstraite et générale, pour en marquer ensuite la *différence spécifique*; — de la *classification*, qui, sous des noms généraux, constitue des groupes d'êtres ou de faits subordonnés les uns aux autres; — du *raisonnement*, qu'il procède par déduction, par induction ou par analogie.

3^o Elle est la condition de la science: toute méthode scientifique aboutissant à des idées générales est une méthode d'abstraction. Le point de départ d'une science est, en effet, de démêler l'ordre de faits spécifiques qui la constituent; par conséquent, de dégager un ou plusieurs faits simples dans la série des faits complexes au milieu desquels ils sont engagés. Dans la réalité, les faits physiques, par exemple, sont profondément intercalés et se compénètrent avec les faits chimiques. On les distingue cependant, et il y a des chimistes et des physiciens.

En *pédagogie*, il faut, autant que possible, faire de l'abstraction un point d'arrivée, et non un point de départ. L'abstraction, étant une synthèse, est vide de sens pour celui qui n'a pas fait l'analyse qu'elle implique. L'enfant qui abstrait prématurément abstrait passivement, fausse son intelligence et s'habitue à se payer de mots qu'il ne comprend pas. Il faut donc, toutes les fois qu'on le peut, partir du concret et du particulier, dont l'enfant reçoit d'abord l'image avant de s'en faire l'idée, puis arriver progressivement à l'abstrait et au général. C'est à faire cela que consiste surtout la méthode dite *intuitive*, qui veut qu'au lieu de formuler d'abord la définition, la règle ou la loi, on y arrive par la vue des choses, par les exemples, par les faits. Ce procédé est plus long, mais c'est celui qui développe le plus chez les enfants l'esprit d'initiative, d'invention et de généralisation. — Il ne faut pas cependant outrer cette théorie. Le professeur qui voudrait condamner ses élèves à refaire eux-mêmes tout le travail que certaines généralisations ont coûté à plusieurs générations de savants, serait absurde.

Abus de l'abstraction. — L'abstraction tend à nous faire perdre de vue les rapports et à donner au côté des objets qu'elle met en relief une importance qu'il n'a pas. De là la partialité, *l'esprit de système*, qui consiste précisément à juger des hommes et des choses à un point de vue exclusif.

Un second danger, c'est de conduire aux *abstractions réalisées*, c'est-à-dire d'attribuer une existence réelle et même personnelle à de pures conceptions de l'esprit.

Il faut se rappeler que l'abstraction ne donne pas aux propriétés, aux rapports, aux éléments qu'elle dégage, une existence réelle et indépendante; que les idées abstraites n'ont point de forme ou de type en dehors de l'esprit qui les conçoit ou de la substance qui les manifeste; enfin que la nature ne donnant que des

êtres particuliers, les mots abstraits ne sauraient exprimer des réalités distinctes des individus. Le polythéisme est tombé dans des abstractions réalisées, quand il a personnifié, sous le nom de divinités, les différentes forces de la nature, les vertus et les vices. A l'époque de sa décadence, la philosophie scolastique multiplia les *vertus occultes*.

Plusieurs physiciens, avant Lavoisier, avaient expliqué la combustion par la présence du *phlogistique* (principe inflammable) dans le corps combustible. — Longtemps ce principe que *la nature a horreur du vide* a été admis absolument par les uns, par les autres avec cette restriction que cette horreur a des limites. « Quand la faiblesse des hommes n'a pu trouver les véritables causes, a dit Pascal dans son récit de l'expérience du Puy-de-Dôme, leur subtilité en a substitué d'imaginaires qu'ils ont exprimées par des noms spécieux qui remplissent les oreilles et non pas l'esprit. » Biot, dans ses *Mélanges scientifiques et littéraires* (II, p. 109), indique comment il faut entendre les principes et les fluides imaginés par les physiciens. « Lorsqu'on explique, dit-il, les mouvements des corps célestes par le principe de la *pesanteur*, on ne considère point ce principe comme une *qualité occulte* naturellement inhérente à la matière, mais comme une loi générale suivant laquelle les phénomènes ont lieu réellement... Pour expliquer l'électricité, le magnétisme, la chaleur, les physiciens ont imaginé certains *fluides élastiques* doués de propriétés attractives ou répulsives, et capables de pénétrer tous les corps ou seulement quelques-uns d'entre eux. C'est ce que l'on nomme le fluide électrique, le fluide magnétique et le principe de chaleur ou calorique... Les véritables physiciens admettent la considération de ces fluides uniquement comme une *hypothèse* commode à laquelle ils se gardent bien d'attacher des idées de réalité, et qu'ils sont prêts à modifier et à abandonner entièrement dès que les faits s'y montreront contraires. »

Enfin, c'est par l'abus des mots abstraits que les utopies communistes et révolutionnaires passionnent les foules. La *Déclaration des droits de l'homme*, qui sert de préface à la constitution de 1791, en est un exemple des plus remarquables; elle est, dit Taine, « le chef-d'œuvre de la raison spéculative (c'est trop accorder) et de la déraison pratique. » Nul ne semble se rappeler, parmi les constituants, que les législateurs font des lois, non des abstractions philosophiques; que c'est une grande faute de soulever les imaginations par des maximes générales inflexibles, sans mettre à côté leur application; de déclarer, par exemple, sans restriction ni commentaire, à un peuple toujours si ardent à traduire en faits les théories, que la résistance à l'oppression est de droit naturel. — Les mots *despotisme*, *liberté*, *égalité*, *fraternité*, *tolérance*, *fanatisme*, et quelques autres, aussi indéfinis et aussi élastiques, échauffent alors toutes les têtes et déchainent toutes les passions. « La parole gigantesque et vague, dit encore Taine, s'interpose entre l'esprit et les objets; tous les contours sont brouillés, et le vertige commence... La magie souveraine des mots va créer des fantômes, les uns hideux, l'*aristocrate* et le *tyran*; les autres adorables, l'*ami du peuple*, le *patriote incorruptible*; figures démesurées et forgées par le rêve, mais qui prendront la place des figures réelles. » (*Ancien Régime*, liv. IV, ch. III, 5.)

En proclamant les droits de l'homme, les utopistes philosophes n'ont eu devant les yeux que l'individu abstrait et séparé de toute qualité ou relation secondaire : père, fils, roi, citoyen, paysan, autant de choses dont ils n'ont pas tenu compte dans leur exposé de principes. La Révolution a visé le nivellement plutôt que l'émancipation des classes. En face de l'État, entité abstraite, il n'y a plus ces groupes naturels, si nombreux au moyen âge, cette foule d'associations libres, conformes aux besoins de la nature humaine; il n'y a plus que des individus isolés. La société n'est plus, comme l'homme, qu'un agrégat de cellules vivantes.

Remarquons que la plupart de ces abus, attribués à l'abstraction, sont plutôt imputables à l'imagination et à la passion, dont elle n'est que l'instrument.

II. — COMPARAISON

Définition et conditions. — La *comparaison* est préparée par l'abstraction et elle prépare la généralisation. On la définit : *une opération par laquelle l'esprit rapproche deux ou plusieurs objets pour en saisir les rapports*. C'est l'attention se fixant alternativement sur les objets considérés au même point de vue, et les faisant, pour ainsi dire, coïncider dans l'esprit. Le résultat est un jugement *affirmatif* qui unit les objets par leurs éléments communs, et un jugement *négatif*, qui les sépare par leurs éléments propres. Ainsi le carré et le losange sont des quadrilatères; mais dans le carré, non dans le losange, les côtés sont perpendiculaires et les angles droits.

De cette analyse de la comparaison, il résulte qu'elle implique : 1^o l'*attention*, double ou successive; 2^o la *mémoire*, qui garde présents à l'esprit les objets ou les idées à comparer, et qui implique l'*identité du moi*.

Importance. — La généralisation, qui exprime les caractères communs à plusieurs objets, implique leur comparaison. Un jugement comprend une comparaison¹; un raisonnement est une suite de comparaisons.

C'est à la comparaison que nous devons toutes les idées *relatives*, les idées de rapports, qui sont très nombreuses : comparatifs et superlatifs; meilleur, moindre, pire; supériorité, égalité, progrès; rapports de quantité ou de grandeur, de qualité ou de perfection.

Elle éclaire les objets les uns par les autres en nous montrant leur identité et leur distinction, en dégagant l'unité de la diversité. Identifier et distinguer, c'est le premier besoin de l'intelligence; quand elle définit, elle ne fait pas autre chose qu'identifier et distinguer. — Dans le style, la comparaison donne naissance à la métaphore, à l'allégorie, à l'antithèse. C'est sur elle que repose le raisonnement par analogie.

Joubert a dit : « Les images et les comparaisons sont nécessaires, afin de rendre double l'impression des idées sur l'esprit, en leur donnant à la fois une force physique et une force intellectuelle. » Et encore : « J'aime à voir deux vérités à la fois : toute bonne comparaison donne à l'esprit cet avantage. » Se rappeler cependant que si l'esprit est grandement redevable à l'analogie, elle est rarement absolue. Toute comparaison cloche, dit-on; ne clochât-elle pas, d'ailleurs, elle n'aurait pas force de preuve : comparaison n'est pas raison.

Le point de vue, ou plutôt le *procédé comparatif*, a transformé les sciences qui l'ont employé : anatomie, psychologie, philologie comparées. C'est surtout par ce procédé que la critique littéraire et artistique a élargi ses cadres étroits et systématiques.

III. — GÉNÉRALISATION

Définition. — La généralisation, *opération de l'esprit qui étend une idée à un nombre indéterminé d'êtres ou de faits de même nature*, achève le travail d'élaboration de l'idée, commencé par la perception, l'abstraction et la comparaison.

Comment se forme l'idée générale. — Pour former l'idée générale, c'est-à-dire pour aller de la *sensation* ou connaissance sensible, qui ne représente qu'un seul être, à l'*idée* ou connais-

¹ Voir, p. 237, si tout jugement est comparatif.

sance intellectuelle, qui représente toute une classe d'êtres, l'intelligence procède par *abstraction*. La sensation ne saisissant que le particulier, l'individuel, le concret, la connaissance sensible consiste en une image du particulier, du concret. L'intelligence part de cette image, élimine tous les principes ou caractères qui distinguent l'individu et dégage ainsi la nature commune à tous les individus d'un genre ou d'une espèce. Soit l'idée de triangle. Dans telle salle, sur tel tableau noir, je vois un triangle, de telles dimensions : voilà la sensation. Si je mets de côté la salle, le tableau noir, les dimensions, même le triangle qui est là sous mes yeux, je n'envisagerai plus que le triangle en général, c'est-à-dire une figure à trois côtés : voilà l'idée. L'image ne représentait que ce triangle, tracé sur ce tableau ; l'idée représente le triangle.

L'idée générale est donc le résultat d'un travail préparatoire d'*analyse*, d'une *abstraction* et d'une *synthèse*. L'analyse distingue les caractères des êtres ou des faits ; l'abstraction élimine ceux qui ne sont pas communs ; la synthèse groupe un certain nombre d'êtres ou de faits sous un même *type* ou sous une même *loi* (la loi est une idée générale de rapports).

« Une idée générale se forme, non pas en additionnant tous les caractères des espèces inférieures, mais en éliminant tous ceux de ces caractères qui varient d'une espèce à l'autre. Toute idée générale est, non pas le total d'une addition, mais le reste d'une soustraction. » (RABIER, *Logique*.)

A proprement parler, l'intelligence ne tire pas l'idée abstraite ou purement spirituelle de l'image sensible ; elle se sert de l'image pour produire l'idée, qui est son opération propre.

L'idée générale ou universelle est toujours une idée abstraite. L'universel, en tant qu'universel, n'existe pas dans la nature, où tout est concret et particulier, mais seulement dans l'intelligence qui le conçoit.

Nature de l'idée générale : extension et compréhension. — Le résultat de la généralisation est une *idée générale* ou un *concept* ; l'idée générale a une *extension* et une *compréhension*. On appelle *extension* le plus ou moins grand nombre d'individus dont l'idée exprime l'essence ; on appelle *compréhension* le plus ou moins grand nombre d'éléments représentatifs (qualités ou propriétés) que contient l'idée. Ainsi *animal*, *vertébré*, *mammifère*, *doué de raison*, constituent la compréhension de l'idée d'homme, et l'extension de cette idée est formée par tous les individus humains.

La compréhension est en raison inverse de l'extension, c'est-à-dire que plus il y a d'êtres représentés par l'idée, moins ils ont de qualités communes. Par exemple, en ajoutant à la compréhension de l'homme, exprimée plus haut, la qualité de blanc, on élimine tous les hommes noirs, jaunes et rouges de l'extension de l'idée.

« On reconçoit une idée générale à ce que cette idée n'est pas susceptible d'être adéquatement représentée par une image. Ainsi, nous avons l'idée de couleur ; cette idée est essentiellement distincte de toute image colorée, bleue, verte, rouge. L'idée de son est essentiellement distincte de toute image sonore particulière. On peut en dire autant des idées d'odeur, de saveur et de tact. » (FONSEGRIVE.)

Il ne faut pas confondre l'idée générale avec l'*image générale* ou *image commune*. Celle-ci se forme lorsque les images de même espèce, se groupant suivant la loi de similitude, concordent dans leurs caractères communs ; pour le cheval, par exemple, l'image de l'avoine ne représente pas tel ou tel grain d'avoine, mais l'image *composée* des grains d'avoine qu'il a vus et qui l'ont nourri. L'idée générale exprimant la nature des choses est illimitée ; c'est une notion universelle qui embrasse tous les êtres de même nature, connus et inconnus. L'image, même commune, est toujours bornée, comme l'expérience sensible sur laquelle elle s'appuie ; elle exprime non la nature des choses, mais leurs caractères ou leurs résultats sensibles.

Expression de l'idée générale. — Le *nom commun* est l'expression de l'idée générale. La grande majorité des mots qui composent une langue sont des noms communs, des termes généraux ou universels. Les idées générales sont donc la forme la plus ordinaire de nos pensées.

Ce qu'implique l'idée générale et ce qui en résulte. — La présence d'une seule idée générale dans l'âme humaine y révèle l'existence d'une faculté qui, partant de la sensation, s'élève à un point où la sensation ne saurait atteindre¹.

La sensation ne peut donner ce qu'elle n'a pas. On a beau la transformer, l'associer, la tourner dans tous les sens, elle ne saurait franchir les limites du particulier. Jamais, avec la sensation seule, celle de triangle ou d'animal, par exemple, on ne s'élèvera à la conception générale de triangle ou d'animal, si on n'a pas, outre la sensation, une faculté qui permet d'abstraire de la sensation les caractères communs à plusieurs individus, et d'en former une idée générale.

C'est parce que l'homme conçoit et affirme le général, l'universel, qu'il est capable de se développer dans toutes les directions, et de progresser par sa propre initiative. L'animal, qui ne connaît que le particulier sensible, est incapable de rien inventer ; son progrès, quand il en réalise un, est *unilatéral*, c'est-à-dire dans un genre déterminé, à l'exclusion de tous les autres genres : l'araignée, par exemple, peut mieux tendre sa toile, mais n'arrive pas à tendre une toile quelconque.

Divers degrés de généralisation. — La généralisation présente bien des degrés. Elle s'étend depuis l'idée individuelle et concrète jusqu'à l'idée d'être, qui est la plus abstraite et la plus générale : *race*, *espèce*, *genre*, *ordre*, *classe*, *embranchement* ou *type*, *règne*, *être*.

Les deux degrés principaux sont le *genre* et l'*espèce*. Le genre renferme plus d'individus et moins de qualités ; l'idée est plus *extensive* ; l'espèce, plus de qualités et moins d'individus : l'idée est plus *compréhensive*.

On donne souvent le nom de *genre* à toute classe d'êtres qui renferme des espèces différentes ; ce qui conduit à faire de l'espèce un genre par rapport aux espèces particulières qu'elle contient. Ainsi le mot *chien* désigne une espèce par rapport au genre *animal*, et un genre par rapport aux différentes espèces de chiens.

Comme on le voit, à mesure qu'on généralise, l'extension de l'idée augmente, et sa compréhension diminue. Si, au contraire, on va du général au particulier, l'extension diminue et la compréhension augmente. Voici deux séries :

¹ Il est bon de remarquer que, même après le travail d'abstraction qui donne la notion générale, celle d'arbre, par ex., les deux éléments qui constituent notre nature, l'élément sensible et l'élément intellectuel, se retrouvent avec leurs caractères distinctifs : l'élément intellectuel par l'idée d'arbre en général, l'élément sensible par la nécessité où nous sommes de concevoir cette idée sous la forme d'un objet ayant des racines, un tronc et des feuilles.

l'extension va croissant dans la première, et dans la seconde la compréhension : mon pommier, un pommier ; un arbre fruitier, un arbre ; une plante, une substance ; — une substance, un être vivant, un animal, un vertébré, un mammifère, un pachyderme, un solipède, un cheval, mon cheval.

Idées générales et idées universelles. — L'*universel* désigne ce qui convient à tous les êtres, le *général* ce qui convient à toute une classe d'êtres : il ne faut donc pas confondre l'*idée générale* avec l'*idée universelle*. Elles diffèrent :

1^o Par leur origine : l'*idée générale* nous vient de l'expérience : par un travail de comparaison et d'analyse, d'abstraction et de synthèse, l'esprit ramène à un concept unique des qualités convenant à plusieurs objets ; — l'*idée universelle* vient de la raison : elle est objet d'évidence immédiate ou d'intuition de la raison, à l'occasion d'un fait ;

2^o Par leur nature : l'*idée générale* exprime des vérités contingentes ou des vérités hypothétiquement nécessaires ; par exemple, les lois de la nature ; — l'*idée universelle* exprime des vérités absolues, nécessaires, immuables ; exemple, les vérités premières, les notions essentielles des êtres ;

3^o Les vérités universelles sont possédées par tous les hommes, même à leur insu, car elles dirigent toute pensée ; il n'en est pas de même des vérités générales.

C'est l'erreur des sensualistes, qui font de l'expérience la source unique de nos idées, de réduire l'*idée universelle* à l'*idée générale*, de lui enlever ainsi son caractère d'absolue nécessité, et de ruiner le fondement de la logique formelle et du raisonnement déductif.

Emploi et importance de la généralisation. — Elle est une des différences essentielles qui distinguent l'âme de l'homme de l'âme de l'animal. Toutes les connaissances de l'animal ne dépassent pas le champ restreint de ses expériences sensibles ; incapable d'abstraire et de généraliser, ses connaissances sont toutes particulières et empiriques. Le domaine de l'intelligence humaine, au contraire, est illimité : de la vue des choses sensibles elle s'élève à des conceptions générales, de l'étude des phénomènes elle tire leurs lois, c'est-à-dire des jugements universels qui indiquent la manière constante de production des phénomènes.

La philosophie donne l'esprit généralisateur : elle se plaît aux vues d'ensemble, elle aime à s'élever pour tout embrasser d'un coup d'œil. Tous les génies qui ont fait progresser les sciences ont été des esprits généralisateurs.

Dans toutes les sciences, on tend à dégager et à coordonner le général, l'universel, l'invariable. Les sciences physiques et naturelles dégagent les idées générales qui sont des rapports constants de faits, ou les *lois* ; et les idées générales qui sont des rapports constants de caractères, ou les *types*, vraies copies de la réalité par les traits communs et essentiels. Les mathématiques partent d'*idées générales qui sont des modèles*¹, idées que notre esprit, avec les éléments les plus simples de l'expérience, construit en lui-même sans s'inquiéter de la réalité, et qui cadrent pourtant avec les choses, ce qui prouve qu'il y a un accord fondamental entre les choses et les lois de la pensée ; ce sont : les idées abstraites et générales de nombres, avec lesquelles nous faisons l'arithmétique ; les idées abstraites et générales de points, de lignes, de surfaces, de solides, avec lesquelles nous faisons la géométrie ; les idées abstraites et générales de repos, de mouvement, de vitesse, de masse, avec lesquelles nous faisons la mécanique.

Sans les idées générales, la science ne serait qu'une nomenclature sans fin

¹ L'expression est de Taine.

d'êtres ou de faits individuels, ce qui revient à dire qu'il n'y aurait pas de science. Il n'y aurait pas non plus de classification : toute classification suppose une généralisation ordonnée, qui a préalablement dégagé les caractères spécifiques, c'est-à-dire les propriétés stables et constantes des êtres et des faits.

Le langage se compose en grande partie de mots exprimant des idées générales. L'homme parle, parce qu'il est capable de généraliser. L'animal a des signes naturels, des cris, des gestes, des mouvements divers ; rien n'indique qu'il ait le mot, signe de l'idée abstraite et générale.

Valeur des idées générales. — Toute science, comme on vient de le voir, repose sur des idées générales. La valeur de ces idées, sous le nom de *querelle des universaux*¹, a passionné tout le moyen âge. Cette querelle, oubliée sous ce nom, a été reprise sous d'autres ; car les questions agitées n'étaient ni factices ni imaginaires. Il n'y a pas, dans toute l'histoire de la philosophie, de théorie qui tienne une aussi grande place que celle de l'idée générale et du concept. Elle est le pivot sur lequel tourne la philosophie, depuis Socrate, Platon et Aristote, jusqu'à l'évolutionnisme et au transformisme moderne.

Le problème est celui-ci : *Les idées générales correspondent-elles à quelque chose de réel ?*

Avec Guillaume de Champeaux² et après Platon, les *réalistes* prétendent que les genres sont les seules réalités qui existent ; que l'idée générale, celle d'humanité, par exemple, existe réellement, indépendamment des individus qui la composent et de l'esprit qui la conçoit, et que les individus n'ont de réalité que par participation à cette idée générale. — Avec Roscelin³, les *nominalistes* ne voient dans les idées générales que de simples abstractions de l'esprit, des mots ; toute la réalité est dans les individus. Ainsi blancheur, humanité, vérité, ne sont que des noms qui ne répondent à rien de réel. — Avec P. Abélard⁴, les *conceptualistes* prétendent concilier les deux systèmes : l'idée générale est à la fois moins que la réalité et plus qu'un mot : elle est une conception de l'esprit, mais n'a pas de réalité extérieure⁵.

Ainsi, pour le *réaliste*, les êtres individuels, les animaux, par exemple, n'ont en propre que des qualités accidentelles ; la réalité substantielle et vraie s'absorbe dans le genre et l'espèce. — Pour le *nominaliste*, l'animalité n'est qu'un son sans signification ; il n'existe que des animaux individuels, des chiens, des chevaux individuels. — Pour le *conceptualiste*, les animaux individuels existent seuls ; mais nous nous faisons l'idée de l'animalité, qui résume et condense leurs qualités générales.

Pris absolument, ces trois systèmes sont faux. Le *conceptualisme* a raison de voir dans les idées générales des conceptions de l'esprit ; mais il a tort d'en faire des conceptions arbitraires, sans valeur en dehors de la pensée. Le *réalisme* a raison d'affirmer le rapport des idées générales aux choses réelles ; mais il a tort de prétendre que l'idée générale est une espèce d'entité existant en soi, indépendamment des individus. Le *nominalisme* a tort de penser que toute

¹ Les scolastiques, après Aristote, les réduisaient à cinq : le *genre*, l'*espèce*, la *différence* (ce qui distingue une chose d'une autre), le *propre* (ou la propriété, caractère commun, mais exclusif à tous les individus de l'espèce, et qui suit de l'essence : la parole, pour l'homme) et l'*accident* (caractère contingent, qui peut n'être qu'individuel et sans lequel l'être peut exister).

² Evêque de Châlons, 1120.

³ Chanoine de Compiègne, 1089.

⁴ Disciple, puis adversaire de G. de Champeaux, il enseigna à Paris, 1079-1142.

⁵ Le *subjectivisme* de Kant n'est, au fond, que le *conceptualisme* rajeuni et poussé jusqu'à ses dernières conséquences.

idée est nécessairement particulière, et que le nom seul est général; mais il a mis en lumière le rôle des mots dans la pensée, le danger de réaliser l'abstraction, de croire à l'existence d'une chose, parce qu'il y a un mot pour la désigner (certaines idées générales désignent des *êtres de raison*, enfantés par l'imagination).

La vérité est dans le *réalisme modéré*, ou *conceptualisme réaliste*, professé par Aristote, saint Thomas et Leibniz. Les idées générales ne sont ni des entités existant en soi, ni de simples mots, ni de pures conceptions de l'esprit. Elles ont une réalité, non en elles-mêmes, mais tout à la fois dans les individus existants qui en participent, et dans l'esprit qui les conçoit, surtout dans l'intelligence divine, où tous les possibles sont entendus et ont leur type de toute éternité. Ainsi la *rondeur* existe, non en elle-même, mais dans tous les objets ronds, dans tous les esprits qui en ont l'idée, et en Dieu.

De nos jours, M. Taine a renouvelé l'erreur *nominaliste*, déjà reprise, au dix-huitième siècle, par Berkeley, Condillac, Hume. D'après lui, ce que nous appelons nos *idées générales* n'est autre chose que des sensations et des groupes de sensations, auquel un mot sert d'étiquette et de substitut mental. Ainsi le mot d'*animalité* ne désigne pas une essence, un type réalisable dans un nombre indéfini d'animaux existants ou possibles; il désigne seulement un certain groupe de sensations que nous avons éprouvées, la totalité des animaux particuliers que nous avons observés (c'est l'*image commune*). « Ce que nous avons en nous lorsque nous pensons, ce sont des signes, et rien que des signes... Le mot est toute la substance de notre opération. »

Ces assertions sont contredites par le témoignage de toutes les consciences humaines, qui ne peuvent confondre le mot avec l'idée qu'il exprime, le signe avec la chose signifiée, et qui attestent à la fois l'existence des mots et celle des idées. Si nous croyons avoir par delà nos mots des idées générales, c'est que, nous dit Taine, nous avons traité le mot en accessoire, nous ayons *oublié* qu'il est toute la substance de l'opération intellectuelle. — *L'oubli du mot*, pour mieux s'appliquer à l'idée, ne saurait expliquer l'*illusion* qui nous fait croire à la présence de l'idée dans l'esprit; mais il prouve fort bien la distinction essentielle entre le mot et l'idée, puisqu'on peut avoir conscience de l'idée sans avoir conscience du mot, ou réciproquement, et que l'idée paraît d'autant plus brillante que le mot est plus effacé. Que de fois nous avons le mot sans pouvoir retrouver l'idée qu'il exprime! Que de fois, au contraire, nous avons l'idée nette et précise de la chose, sans pouvoir nous rappeler le mot scientifique qui lui sert d'étiquette! Que de fois l'artiste ou le poète ne trouve pas de parole humaine pour rendre l'idéal qu'il conçoit! Les *néologismes* qu'il se voit contraint de créer pour exprimer l'idée qu'il possède prouvent qu'il a l'idée avant d'avoir le mot. La science ne peut nier l'idée sans se nier elle-même. Il n'y a pas de science sans principes, ni de principes sans idées. (Voir FARGES, *le Cerveau, l'Âme et les Facultés*, 2^e partie, IV.)

TABLEAU ANALYTIQUE

Définition. — Abstraire, c'est considérer isolément dans un objet un de ses caractères; dans un tout, un de ses éléments; dans un groupe d'états de conscience, un de ces états.

On fait une abstraction quand on envisage la *substance* sans ses *qualités* (le fer sans son poids), les *qualités* sans la *substance* (le poids du fer ou sa forme), une *faculté* à part des autres (l'intelligence sans la volonté et la sensibilité), l'*universel* en dehors de ce qui l'*individualise* (l'homme en général et non tel homme).

L'abstraction est une séparation purement *mentale, intellectuelle* des choses; elle n'a rien de *réel*.

Rien de plus commun que cette opération de l'esprit: nous faisons des abstractions à chaque instant quand nous parlons ou que nous raisonnons (le juge voit dans le même homme, le père, l'époux, le citoyen, le propriétaire, le criminel, etc.).

Mécanisme
et effets
de
l'abstraction.

« Les sens, a dit Laromignière, sont des machines à abstraire: » chacun d'eux, en effet, nous fournit quelques notions indépendantes des autres sens; mais ce n'est là qu'une analogie de l'abstraction. Les sens ne s'élèvent pas au-dessus de l'individuel; or le caractère propre de l'idée *abstraite*, c'est l'*universel*, notion qui ne peut être donnée que par l'intelligence.

Cette opération de l'esprit transforme les notions *réelles concrètes* en notions *abstraites*, sans réalité; d'*individuelles*, elle les rend *universelles*, applicables à un grand nombre d'individus semblables.

Idee abstraite et idee concrète. — Nos moyens de connaître, sens, conscience, raison, ne nous présentent l'idée que sous sa forme *concrète*: un être ou un phénomène individuel avec ses divers attributs;

L'*idée abstraite* exprime le genre ou l'espèce à laquelle appartient ce fait ou ce phénomène individuel.

Il ne faut pas confondre l'*idée abstraite*: 1^o avec l'*idée générale*: la première est le genre, la deuxième l'espèce; toute idée générale est *abstraite* (couleur d'orange), mais toute idée abstraite n'est pas générale (couleur de telle orange); 2^o avec les idées des *choses suprasensibles*: les idées de forme, de couleur, sont des idées abstraites sensibles; les idées d'Âme, de Dieu, sont des idées concrètes suprasensibles.

Degrés
de
l'abstraction.

Avoir l'idée d'une chose ronde ou carrée, c'est un premier degré de l'abstraction; concevoir l'idée de rondeur ou de carré en dehors de tout objet, c'est un deuxième degré; enfin, si l'on s'élève à l'idée générale de forme, on obtient l'abstraction la plus élevée dans ce genre.

On distingue des idées abstraites de *substance* (or, âme); de *qualité* (ronde, blanc); de *quantité* (deux, cinq); de *rappports* (aller, travailler).

Nécessité
et
rôle de
l'abstraction.

Abstraire est une nécessité pour l'esprit de l'homme, qui ne peut connaître distinctement plusieurs phénomènes à la fois.

1^o L'abstraction a pour premier effet de rendre la connaissance claire et distincte;

2^o Elle est la condition de la *généralisation*, de la *définition*, de la *classification*, du *raisonnement*;

3^o Elle est la condition de la *science*, qui a pour but de dégager les idées générales des faits complexes dans lesquels elles sont mêlées.

Abus
de
l'abstraction.

1^o L'abstraction tend à nous faire perdre de vue les rapports des parties qui composent un tout;

2^o Elle est l'origine de la *partialité*, de l'*esprit de système*, qui juge les hommes et les choses à un point de vue exclusif;

3^o Elle conduit aux abstractions *réalisées*, c'est-à-dire à attribuer une existence réelle et même personnelle à de pures conceptions de l'esprit (vertus occultes des anciens physiciens).

Définition. — La comparaison est une opération par laquelle l'esprit rapproche deux ou plusieurs objets pour en saisir les rapports.

Le résultat de la comparaison est un *jugement affirmatif*, qui unit les objets par leurs éléments communs, et un *jugement négatif*, qui les sépare par leurs éléments propres.

Importance. — C'est à cette opération que nous devons les *idées de rapports* : comparatif, meilleur, égal, etc. Elle est la condition de la généralisation, du jugement, du raisonnement.

Définition. — Opération par laquelle l'esprit étend une idée à un nombre indéterminé d'êtres ou de faits de même nature. Le résultat est l'*idée générale* ou *concept*.

Comment se forme l'idée générale.

Pour passer de la *sensation*, qui ne représente qu'un seul être, à l'*idée*, qui représente toute une classe d'êtres, l'intelligence procède par abstraction.

L'intelligence part d'une image (triangle, par exemple); elle élimine tous les caractères particuliers (isocèle, rectangle, scalène), et dégage ainsi la nature commune à tous les êtres d'un genre ou d'une espèce (le triangle).

Dans toute généralisation il y a donc : 1° une *analyse*; 2° une *abstraction*; 3° une *synthèse*.

Nature de l'idée générale. — L'idée générale est une idée *abstraite*, qui s'applique à un nombre indéterminé d'êtres ou de faits de même nature.

Dans l'idée générale il faut distinguer : 1° l'*extension*, plus ou moins grand nombre d'individus dont elle exprime l'essence; 2° la *compréhension*, plus ou moins grand nombre de qualités que contient l'idée.

Expression de l'idée générale. — L'idée générale s'exprime par le nom commun.

Ce qu'implique l'idée générale. — Les sens ne pouvant saisir que le particulier ou l'individuel, la présence d'une seule idée générale dans l'âme humaine révèle une faculté supérieure aux sens.

Divers degrés de la généralisation. — La généralisation s'étend depuis l'idée individuelle jusqu'à l'idée d'être. Les deux principaux degrés sont le *genre* et l'*espèce*.

Dans le genre, l'idée est plus *extensive* (renferme plus d'individus et moins de qualités communes). Dans l'espèce, elle est plus *compréhensive* (renferme plus de qualités et moins d'individus).

Avantages de la généralisation. — Elle substitue à la multitude des idées individuelles un petit nombre d'idées générales : idées de *lois*, de *types*, d'*espèces*, de *genres*, etc. Elle est la condition de toute classification de toute science.

(C'est le problème des universaux, qui a passionné le moyen âge.) Les idées générales correspondent-elles à quelque chose de réel? — Tel est le problème.

Oui, répondent les *réalistes*, avec Guillaume de Champeaux; les genres sont les seules réalités qui existent;

Non, répondent les *nominalistes*, avec Roscelin; toute réalité est dans les individus; les idées générales sont des *flatus vocis*.

Valeur des idées générales.

Abélard, et après lui les *conceptualistes*, ont voulu concilier les deux systèmes : l'idée générale existe dans l'esprit, mais n'a pas de réalité extérieure.

Pris absolument, ces trois systèmes sont faux. La vérité est dans un *réalisme modéré* (Aristote, saint Thomas, Leibniz), qui enseigne que les idées générales ne sont ni des *entités* existant en soi, ni de *simples mots*, ni de *pures conceptions* de l'esprit : elles ont une réalité dans les individus existants et dans l'esprit qui les conçoit, surtout dans l'intelligence divine, où tous les êtres ont leur type de toute éternité.

17^e LEÇON

ÉLABORATION DE LA CONNAISSANCE (SUITE)

JUGEMENT ET RAISONNEMENT

I. — DU JUGEMENT

Définition. — Le jugement est une opération par laquelle l'esprit affirme qu'une chose est ou n'est pas, qu'elle est telle ou n'est pas telle, c'est-à-dire qu'elle a ou n'a pas telle qualité, telle manière d'être.

Le jugement implique deux idées entre lesquelles on affirme un rapport de convenance ou de disconvenance. C'est à la fois un acte d'*analyse*, par lequel on examine séparément deux idées, un sujet et un attribut, et un acte de *synthèse*, qui les réunit dans une même affirmation ou les exclut l'une de l'autre par une négation. On peut encore dire que *juger*, c'est énoncer un caractère et assigner une classe. Considérer l'attribut comme un des caractères du sujet, c'est se placer au point de vue de la compréhension du sujet; le considérer comme un genre dans lequel le sujet est contenu à titre d'espèce, c'est se placer au point de vue de l'extension.

Ainsi, j'ai l'idée de *Dieu* et l'idée de *bonté*, et, comparant ces deux idées, j'affirme qu'elles se conviennent : *Dieu est bon*; ou bien je compare l'idée de *Dieu* à l'idée d'*injustice*, et j'affirme que ces deux idées ne se conviennent pas : *Dieu n'est pas injuste*. Ces deux termes, *bon*, *injuste*, ne désignent pas seulement une qualité que Dieu a, ou un défaut qui n'est pas en lui, ils expriment une classe d'êtres dans laquelle je mets ou je ne mets pas Dieu.

De ces définitions et de ces exemples, il résulte que tous les jugements sont, en dernière analyse, *affirmatifs* (voir page suivante); sont-ils de même *comparatifs*?

Il y a des auteurs, entre autres Reid, Hamilton, Damiron, Cousin, qui n'admettent pas que le jugement soit essentiellement *comparatif* de deux idées; ils pensent que ce serait une erreur de croire que nous avons toujours besoin de prendre deux idées l'une après l'autre et de les comparer pour en trouver la convenance, et ils admettent des jugements *intuitifs* ou *expérimentaux*. Nos premiers jugements, disent-ils, les jugements d'existence, comme *je pense*, *je suis*, *le soleil est lumineux*, *les corps sont étendus*, sont des jugements *intuitifs* et *spontanés*, affirmant immédiatement le lien de deux idées qui nous sont simultanément connues. Ceux qui croient que le jugement est essentiellement *comparatif* leur reprochent de confondre plus ou moins le jugement avec la perception intellectuelle. Ainsi, d'après eux, le sentiment de notre propre existence est un fait perçu avant d'être un fait analysé et jugé par la raison, qui prononce ce jugement : *je suis existant*. Toutefois la comparaison des termes peut être si rapide, à cause de l'habitude acquise ou de l'évidence même des rapports, qu'elle finit par échapper à l'attention. — Dans l'exemple donné, le